

Tableau de bord de l'attractivité de la France 2017

Une économie française terre d'innovation, ouverte aux talents mondiaux et aux investissements industriels

Paris, le 6 décembre 2017 – Business France & Les Etats de la France dévoilent ce jour le « tableau de bord de l'attractivité de la France » ainsi que le « sondage Ipsos/Etats de la France », lors de la 12^{ème} édition des Etats de la France.

Le tableau de bord de l'attractivité de la France, réalisé, pour la 8^{ème} année consécutive, en collaboration avec la Direction générale du Trésor et le Commissariat général à l'égalité des territoires, est présenté par M. Christophe Lecourtier, Directeur général de Business France. Le sondage Ipsos/Etats de la France est commenté par M. Pascal Cagni, Ambassadeur délégué aux investissements internationaux et M. Brice Teinturier, Directeur Général délégué d'Ipsos.

Ce tableau de bord rassemble un éventail de données économiques relatives aux indicateurs de l'attractivité d'un pays, en se basant sur un comparatif de 13 pays. Le sondage Ipsos analyse la perception de l'attractivité de 200 responsables d'entreprises étrangères implantées en France.

« Pour la première fois, la France bénéficie d'une image positive et encourageante en ce qui concerne la perception des investisseurs internationaux. L'opinion sur la réalité de l'attractivité de la France pour les entreprises a fait un bond de 24% par rapport à 2016, atteignant 60% des sondées », souligne Brice Teinturier.

Les atouts structurels de la France sont reconnus - tels la taille du marché et son positionnement géographique, le capital humain, une productivité horaire au 7^{ème} rang mondial, et enfin des infrastructures aéroportuaires et une pénétration de haut débit qui hisse la France au 2^{ème} rang du classement.

La France conforte également son ouverture à l'investissement international avec le 3^{ème} rang européen en matière d'accueil pour les investissements étrangers créateurs d'emploi (EY 2016 et le 2^{ème} rang selon l'Observatoire Europe de Business France). L'accueil des chercheurs étrangers est également salué avec une hausse de 14% en 2015.

Les principaux atouts de l'économie française mis en avant par les indicateurs des analyses statistiques sont :

. **Sa capacité d'innovation** : La compétitivité coût de la France dans les activités de R&D s'est renforcée depuis 2008. La France (1^{ère} du classement) offre le traitement fiscal de la R&D le plus avantageux avec le Crédit Impôt Recherche (CIR). Les ressources humaines en Sciences et Technologies représentent 50,5% de la population active en 2016. Le *Palmarès Technology Fast 500* de Deloitte le démontre avec la France surclassant ses homologues européens. Le *Top 100 Innovators* de Clarivate Analytics, classe également la France première en Europe et 3^{ème} dans le monde parmi les pays les plus innovants.

. **Une dynamique entrepreneuriale** en constante progression avec des créations nettes d'entreprises de +2,3% en 2015 contre +1,7% pour la moyenne de l'UE28, soit 77 438 créations nettes d'entreprise. Le développement des entreprises, tout comme leur créativité, est facilitée par des conditions administratives et financières favorables, en particulier pour les start-ups. En matière de simplification pour la création d'entreprises, il ne faut plus que

3,5 jours pour créer une entreprise en France, contre 4,5 au Royaume-Uni et 10,5 en Allemagne. Par ailleurs, au premier semestre 2017, le montant investi dans **le capital-risque en France a atteint le sommet historique de 1,216 Mds EUR**, ce qui la place en 2^{ème} place européenne.

. **Une économie industrielle** prisée par les investisseurs internationaux avec un rang de leader pour l'accueil des implantations industrielles en Europe (EY, BF 2016), avec notamment une nette amélioration de la productivité horaire dans l'industrie manufacturière, en progression de +2,8% en 2016 par rapport à la moyenne européenne de +0,5%

Les principales faiblesses de la France restent soulignées dans les classements internationaux, il s'agit du **coût du travail ainsi que de la fiscalité**.

« Le gouvernement s'emploie à traiter ces sujets. La réforme du code du travail est désormais d'application pour les entreprises et les salariés. Sur le coût du travail, le gouvernement et le Conseil National de L'Industrie (CNI) vont ouvrir la réflexion, dès janvier 2018, relative à un allègement des charges sur les emplois qualifiés et sur la possibilité de réduire le coût du travail au-delà de 2,5 smic. En ce qui concerne la fiscalité, plusieurs mesures sont engagées telles que la suppression de l'ISF et le « Prélèvement forfaitaire Unique » (flat tax). La perspective mentionnée de la baisse de l'impôt sur les sociétés de 34,4% à 25% en 2022 devrait également fortement consolider l'attractivité de notre pays », souligne Christophe Lecourtier.

« Les réformes engagées par le gouvernement au cours des six derniers mois pour améliorer l'attractivité se sont traduites dans l'opinion des décideurs sondés (Ipsos) par une hausse de 39% en 2017 sur le sujet « les réformes vont dans le bon sens » par rapport à 2016. C'est une excellente nouvelle et la preuve qu'avec des réformes structurelles, la France retrouve une image économique positive dans le monde entier ». Enfin, le plan industriel dévoilé récemment pour soutenir l'innovation dans l'industrie, ainsi que la création du label French Fab pour promouvoir l'industrie française ne feront que renforcer l'attraction des investissements internationaux dans ce domaine » précise Pascal Cagni.

Business France est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France. Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires. Elle gère et développe le VIE (Volontariat International en Entreprise). Business France dispose de 1 500 collaborateurs situés en France et dans 72 pays. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires publics et privés. Pour plus d'informations : www.businessfrance.fr
Créée le 1^{er} janvier 2015, Business France est issue de la fusion d'UBIFRANCE et de l'AFII (Agence française pour les investissements internationaux).

Contacts presse : Cynthia.odsi@businessfrance.fr ; severine.decarvalho@businessfrance.fr